



N/Réf.: 194/PCG SA/21
V/Réf.:

Conakry, le 06 Août 2021

Avis d'Appel d'Offres International (AAOI)

Avis d'Appel d'Offres – Cas pré qualification

LETTRE D'INVITATION AUX CANDIDATS

PHARMACIE CENTRALE DE GUINEE « PCG SA »

AAOI : N°01/DG/PCG-SA/2021

Date: 09 Août 2021

Objet : Pré qualification de fournisseurs pour l'acquisition des médicaments et Dispositifs Médicaux

Mesdames, Messieurs,

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis de non objection sur le plan annuel de passation des marchés N°0461/MEF/DNCMP/DES/S.SANTE/2021 en date du 14 Juillet 2021.
2. la Pharmacie Centrale de Guinée « PCG SA » lance un appel d'offre de Pré Qualification des fournisseurs pour la **Fourniture de Médicaments et Dispositifs Médicaux** en faveur de toutes les structures sanitaires. Cette Pré Qualification des fournisseurs de **Médicaments et Dispositifs Médicaux** sera valide pour une période maximale de Trois (3) ans.

3. la Pharmacie Centrale de Guinée sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications.
4. Le dossier d'appel d'offre de pré qualification de fournisseurs de produits pharmaceutiques référencé sous le N° **01/DG/PCG SA/2021** peut être retiré à partir du **09 Août 2021** auprès du **Secrétariat de Direction de la « PCG SA »**

Avec la mention APPEL D'OFFRE N°01/DG/PCG/2021 pour la pré-qualification des couples produits / fabricants et fournisseurs.

Un jeu complet du dossier d'appel d'offres de Pré Qualification peut-être retiré contre un reçu de paiement d'une somme forfaitaire non remboursable de cinq millions de francs guinéens

(**5 000 000** GNF). Les paiements seront effectués à la Banque Centrale de la République de Guinée comme suit :

- ✓ 50% au compte N°41 110 71 « Receveur Central du Trésor »
- ✓ 30% au compte N°2011000407 de l'ARMP ouvert à la BCRG
- ✓ **20%** au compte N° 001190 2011 000 230 19 compte de l'Autorité Contractante ouvert à la BCRG.

Une redevance de régulation de 0,60% du montant hors taxes du marché sera prise en charge par l'Attributaire de marché conformément aux dispositions de l'article 41 du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 07 Août 2020.

5. Les offres (original et trois copies) devront être soumises à la Division Passation de la Pharmacie Centrale de Guinée « PCG SA », quartier **Dixinn** commune de Dixinn au plus tard **le 23 Septembre 2021 à 10h30mn**. Les offres doivent comprendre une Garantie de soumission égale à 1,5% du montant de l'offre.
6. Les offres seront ouvertes en présence d'un observateur indépendant et les représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis, le 23 septembre 2021 à 11h 00mn dans la salle de réunion de la PCG SA

La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.
Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de soumission

Les critères de Pré qualification sont les suivantes : (voir le Dossiers)

Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes aux candidats à leurs frais.

Je vous prie d'agréer Mesdames et Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées


Directeur Général
Dr. Moussa KONATE